

VILLE de PERROS-GUIREC
(Côtes d'Armor)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2016**

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers présents (pour partie)	24
Nombre de pouvoirs	4
Nombre d'absents (pour partie)	2

L'An deux mil seize le quinze décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de PERROS-GUIREC, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Erven LÉON, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Erven LÉON **Maire** - Mme Catherine PONTAILLER - M. Bernard ERNOT - Mme Isabelle LE GUEN (pour partie) - M. Christophe BETOULE – Mme Maryvonne LE CORRE – M. Yannick CUVILLIER – Mme Annie HAMON - M. Jean-Claude BANCHEREAU, **Adjoint au Maire** – M. Roland PETRETTI – M. Jean BAIN - M. Jean-Yves KERAUDY – Mme Sylvie AUDRAIN – Mme Annie ROPARS - M. Christophe TABOURIN – Mme Mylène de FRANCE – Mme Gwen-Haël ROLLAND - Mme Armelle INIZAN – M. Alain COÏC - Mme Sabine DANIEL-QUINQUIS – M. Jean-Louis PERON - M. Michel PEROCHE – Mme Sylvie BOURBIGOT – M. Philippe SAYER, **Conseillers Municipaux**, formant la majorité des membres en exercice.

POUVOIRS :

Véronique FRENOY-COATANTIEC	Pouvoir à Maryvonne LE CORRE
Patricia DERRIEN	Pouvoir à Erven LÉON
Jean-Christophe PIERRE	Pouvoir à Annie HAMON
Thierry LOCATELLI	Pouvoir à Jean-Claude BANCHEREAU

ABSENT EXCUSÉ :

Isabelle LE GUEN, jusqu'à la délibération 2016-207-3.5
Yvonne DEMOREST

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, **Jean BAIN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : Tarifs de la Maison des Traouïero 2017

2016-219-7.10

TARIFS DE LA MAISON DES TRAOUÏERO 2017

Catherine PONTAILLER propose au Conseil Municipal d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs de locations de la Maison des Traouïero selon le tableau suivant :

Temps d'occupation	Salle 1		Salle 2		Salle 3		Salle 4	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
½ journée ou soirée	220 €	223 €	220 €	223 €	220 €	223 €	63 €	64 €
1 journée	250 €	255 €	250 €	255 €	220 €	225 €	76 €	77 €
1 semaine	740 €	750 €	740 €	750 €	740 €	750 €	200 €	203 €
Forfait spectacle, mariage et banquet	350 €	355 €	350 €	355 €	/	/	/	/
Journée Supplémentaire (mariage)	175 €	178 €	175 €	178 €	/	/	/	/
Forfait cocktail	295 €	300 €	295 €	300 €	/	/	/	/
Autres prestations	2016				2017			
Forfait cuisine	142 €				144 €			
Forfait nettoyage	60 €				61 €			
Forfait Chauffage (du 1/11 au 30/4)	80 €				82 €			

Conditions de location :

- Les Associations Perrosiennes bénéficient d'une salle gratuite, un jour par an. Au-delà les associations bénéficient d'une réduction de **50 %** sur la location de la salle (hors prestations).
- Les forfaits chauffage, nettoyage et cuisine s'appliquent même dans le cas d'une gratuité de salle.
- Pour les Associations Perrosiennes, la salle de réunion (Roch Stur) est gratuite pour des réunions de 3 heures maximum.
- Les particuliers ou les entreprises résidant dans la commune bénéficient d'une réduction de **10%**.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL :
Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré
Le 15 décembre 2016
Pour extrait conforme
LE MAIRE



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Bernard LERNOT